Fiche technique

Insecticides

Poudre fourmis

et autres insectes rampants

- Poudre anti-rampants
- Détruit la fourmilière
- Ne génère pas de poussière

CARACTERISTIQUES

Fury Efficacité verte, des solutions insecticides simples et radicales pour éliminer les insectes tout en assurant une totale sécurité et tranquillité

- Fury poudre fourmis et autres insectes rampants est un insecticide de nouvelle génération prêt à l'emploi destiné à l'élimination durable des fourmis, de leurs nids et d'autres insectes rampants.

- Produit qui agit par contact et par ingestion. Les insectes transportent les micros granulés jusqu'au nid contaminant ainsi le reste de la colonie.

- Formule fluide qui ne génère pas de poussière.

- Sans odeur.

- S'utilise en poudrage, pulvérisation ou arrosage.

COMPOSITION CHIMIQUE DU PRODUIT ACTIF :

- Acétamipride CAS 160430-64-8, 0.2% (m/m)
- Type de préparation: MG (micro-granulés)
- Contient un amérisant
- Type de produit: 18 (insecticide)
- Date de péremption: 3 ans

CONDITIONNEMENT

PRODUIT	GENCOD	UNITES PAR CARTON	CARTONS PAR COUCHE	NOMBRE DE COUCHES	CARTONS PAR PALETTES
Fury Poudre fourmis et autres insectes rampants 250g	3172350137525	6	24	10	240

MODE D'EMPLOI

- Appliquer le produit là où les fourmis passent ou demeurent, le long des murs, dans les crevasses, à l'entrée des galeries menant au nid.
- Application réservée pour un usage extérieur.
- Conserver le produit à l'abri de l'humidité.
- Pour éliminer l'action Biocide, nettoyer les surfaces traitées à l'aide d'un détergent classique.
- Nettoyage du matériel à l'eau.

Poudrage:

Epandre une fine couche de 20g/m². Renouveler l'application si nécessaire toutes les 2 à 3 semaines.

Pulvérisation:

Mélanger eau + produit (100g/1l). Appliquer 1l/5m².

Arrosage: 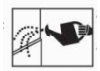

Mélanger eau + produit (20g/1l). Appliquer 1l/m².

CONSEILS DE PRUDENCE

- Conserver hors de la portée des enfants.

- Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
- Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

- Ne pas respirer les poussières.
- En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

- Contacter le centre anti-poison le plus proche.

- Eliminer l'emballage vide conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, par exemple par apport en déchetterie.

- Ne pas jeter les résidus dans les égouts ou les cours d'eau. Ne pas réutiliser l'emballage vide.

Utilisez les Biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

PROVEN ORAPI

679, avenue du Dr Julien Lefebvre- 06270 VILLENEUVE LOUBET
Fiche de données de sécurité disponible sur www.proven.fr

N°Azur 0 810 400 402
PRIX APPEL LOCAL

V1 – 10/2009

FURY